



AVIS PUBLIC CANTON DE WENTWORTH

ENTRÉE EN VIGUEUR - Règlement numéro 2018-013-01

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, de l'entrée en vigueur du «Règlement numéro 2018-013-01, modifiant le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architectural numéro 2018-013», adopté lors de la séance ordinaire du 3 mai 2021.

Ce règlement entre en vigueur ce 29 juin 2021, jour de l'émission du certificat de conformité de la MRC d'Argenteuil, et ce, conformément à la Loi.

Le règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, 175 chemin Louisa à Wentworth, durant les heures normales de bureau ou sur le site web www.wentworth.ca.

Donné à Wentworth le 8 juillet 2021

(signé)

Natalie Black
Directrice générale et secrétaire trésorière